

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 23 septembre (23/09/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS :

M. Robert POMAREDE, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

Madame LAFFINEUR est nommée secrétaire de séance.

## ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

19 – 23 septembre 2021

### **19. Convention d'objectifs tripartites pluriannuelles en faveur des écoles de sport ville de Moissac / OMS / écoles de sport (2019 - 2020 - 2021).**

Rapporteur : Monsieur POUGNAND.

**Vu** la délibération n°13 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2019 concernant la signature des conventions d'objectifs tripartites pluriannuelles entre la Ville de Moissac, l'Office Municipal des Sports et les associations sportives pour une période de trois ans (2019-2020-2021),

**Vu** la délibération en date du 25 mars 2021 relative au vote du budget primitif,

**Vu** les rapports d'activité des associations sportives pour l'année sportive 2020-2021,

**Considérant** que les objectifs définis par la convention ont été respectés par chaque association signataire,

**Considérant** que la Commune de Moissac est éligible à la Politique de la Ville et qu'un Contrat de Ville a été signé,

**Le Conseil Municipal**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

**APPROUVE** la répartition des subventions aux associations sportives (écoles de sport) pour l'année 2021 suivant le tableau ci-dessous,

#### SUBVENTIONS - ECOLES DE SPORT

ASSOCIATIONS SPORTIVES	SUBVENTION 2021
AMICALE LAÏQUE FORCE ATHLETIQUE (ALFA)	200
AVENIR MOISSAGAIS	8 100
AVIRON CLUB MOISSAC	1 900
BOXING MOISSAGAIS	1 200
CONFLUENCES FOOTBALL CLUB	6 700
KARATE MOISSAGAIS	2 800
MOISSAC ATHLE	7 100
MOISSAC CASTELSARRASIN BASKET BALL (MCBB)	6 600
MOISSAC GYM	6 600
MOISSAC JUDO	6 000
TENNIS CLUB MOISSAGAIS	5 700
TERRES DE CONFLUENCES VOLLEY BALL (TCVB)	1 100
	<b>54 000</b>

Pour copie conforme

Moissac le 24 Septembre 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :